

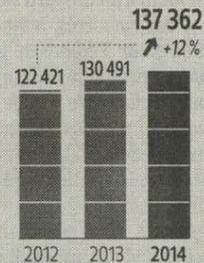
Le logiciel, un secteur en pleine expansion

En France, les éditeurs ont enregistré une progression de 17 % de leur chiffre d'affaires en un an.

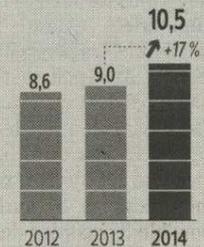
LUCIE RONFAUT @LucieRonfaut

Les éditeurs de logiciels

EFFECTIF TOTAL, évolution depuis 2012



CHIFFRE D'AFFAIRES, en milliards d'euros



Source : EY - Syntec Numérique

Infographie LE FIGARO

INFORMATIQUE Ils ne connaissent pas la crise. Les éditeurs et créateurs français de logiciels ont réalisé 10,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2014, d'après une étude réalisée par le cabinet EY pour le Syntec numérique, le principal syndicat professionnel du secteur, sur un échantillon de 380 sociétés. Elles ont réalisé une progression particulièrement soutenue de 17 % en un an, contre 4,6 % entre 2012 et 2013. Des résultats encourageants dus à plusieurs facteurs.

« Le marché des éditeurs a toujours été dynamique, mais l'année 2014 a été particulièrement bonne, s'enthousiasme Muriel Barnéoud, présidente du collège des éditeurs au Syntec. Il s'agit d'une croissance homogène, qui est forte pour les petits comme pour les gros acteurs. » Trois entreprises dominent cependant le classement : la société de logiciels professionnels Dassault Systèmes (2,34 milliards d'euros de chiffres d'affaires en 2014), l'éditeur de jeux vidéo Ubisoft (1,4 milliard d'euros) et le spécialiste de la publicité en ligne Criteo (745 millions d'euros). Les acteurs pesant plus de 100 millions d'euros ont enregistré en moyenne une croissance de 22 % entre 2012 et 2014. Les éditeurs générant moins de 10 millions de chiffres d'affaires, eux, ont progressé de 25 %.

Les entreprises françaises pro-



Criteo, la start-up spécialiste de la publicité en ligne, dans leurs locaux, à Paris. CYRIL MARCILHACY/LE FIGARO

fitent de nouvelles tendances qui transforment petit à petit leur marché. C'est notamment le cas de la popularité croissante des services proposés dans le cloud (en ligne) par abonnement, en opposition aux logiciels sous licence vendus à l'unité. Le SaaS (Software as a service) représente aujourd'hui 22 % du chiffre d'affaires des éditeurs français, contre 17 % en 2013. Cette tendance est

encore plus forte chez les PME : le cloud représentait 29 % de l'activité des entreprises de moins de 50 millions d'euros en 2014. Autre opportunité qui intéresse les éditeurs : le big data (l'analyse de données à grande échelle) se hisse à la quatrième place des priorités des éditeurs français de logiciels en 2014, après avoir occupé la septième place en 2013. Le cloud, la sécurité et la mobilité occupent

les trois premières marches. Cette année encore, les groupes français ont largement profité du crédit d'impôt recherche, qui permet aux entreprises de défiscaliser leurs efforts de recherche et développement. Près de 77 % des éditeurs français y ont eu recours en 2014. Aujourd'hui, 13 % de leur facturation est consacrée, en moyenne, à la R&D. Ces efforts sont souvent menés sur place :

75 % des effectifs de R&D des éditeurs interrogés en 2014 étaient implantés en France. « La France est une terre accueillante pour l'innovation, grâce à nos compétences et des mesures fiscales avantageuses », affirme Muriel Barnéoud.

En France et ailleurs, les éditeurs de logiciels doivent faire face à une concurrence féroce, notamment celle de quelques mastodontes tels SAP, Oracle, Salesforce ou Microsoft. Néanmoins, les gros acteurs français n'hésitent pas à aller chasser au-delà de

« La France est une terre accueillante pour l'innovation »

MURIEL BARNEOUD, PRÉSIDENTE DU COLLÈGE DES ÉDITEURS AU SYNTEC

leurs frontières : l'Hexagone représentait seulement 36 % du chiffre d'affaires des éditeurs français de logiciels pesant plus de 100 millions d'euros en 2014. À l'inverse, les entreprises plus modestes sont plus frileuses. Les sociétés au chiffre d'affaires inférieur à 10 millions d'euros réalisaient ainsi en moyenne 80 % de leurs revenus en France en 2014. « L'internationalisation est un enjeu primordial pour l'avenir, estime Muriel Barnéoud. Si les entreprises, notamment les plus petites, ne s'ouvrent pas à l'étranger, elles finiront par souffrir dans un marché trop concentré. » ■